

Recensement

De la population



IL AURA LIEU À SAINT GEORGES DU 16 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2025.

Le recensement est très important pour la commune. En effet, de sa qualité dépend le calcul de la population légale.

Sa mise à jour est diffusée chaque année fin décembre et prise en compte pour déterminer la participation de l'Etat à notre budget.

Les enquêtes de recensement sont préparées et réalisées par les communes. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) organise et contrôle la collecte.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Vous pourrez remplir directement le questionnaire sur internet : une méthode fiable et plus rapide.

Vos réponses serviront à établir des statistiques rigoureusement anonymes. Votre participation est essentielle, c'est pourquoi **la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Nous vous remercions de votre participation et de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs ci-dessous.

L'agent coordonnateur communal :

Madame Nathalie Revelin Pialet

Les 6 agents recenseurs :

- Madame Nicole DA SILVA
- Madame Priscille MASNOU
- Madame Anne Sophie SIEULLE
- Madame Sandrine COSTA
- M. Jérémie LAVIEVILLE
- Madame Chloé GLASSON